

Début de la séance : 18heures

Etaient présents : *Enseignants* : Mmes : DELROT, POUPARD-TURPIN, POLLION, HYP,
MM. : BARDON et BOISSELOT

Mairie : M.DANG : Maire, Mme BRISSON : *adjointe aux affaires scolaires*,
M.FERNANDEZ: *directeur du pôle enfance*

Association de parents :titulaires : Mmes GOBILLARD, MARNEIX,CHAUMONT,
GUILLEUX, ANGLADE, DUMEN, M.BLOUIN

suppléants : Mmes CLAVERIE, MAHE, LAJARIGE, TARIS, RAVAINÉ,
Déléguée Départementale de l'Education nationale (DDEN) : Mme TURPIN

Etaient absents excusés : *Inspecteur de la circonscription* : M. DUBOIS

Enseignants : Mme LEGUILLE (CE2), CASTANIE

Mairie scolaires M. TRONET : *adjoint aux bâtiments*

Parents : M. LANCOU, Mme HENEJAERT

Psychologue scolaire RASED : Mme AUVRAY

Coordinatrice enfance et jeunesse : Mme BARRAU

1- Inscriptions /effectifs année 2016-2017 et rentrée 2017, passages, équipe enseignante :

Par classe cette année : 1 CP : 23, 1 CP/ CE1 : 23, 1CE1 : 23, 1 CE2 : 28,1CE2/CM1 : 27 (11+16), 1CM1/CM2: 26 (19 + 7) et 1 CM2 : 26 soit un total de **176 élèves répartis sur 7 classes**. 34 élèves quittent l'école dont 33 CM2 et 1 élève déménagement.

Rentrée 2017 : élèves inscrits : 39 CP dont 37 venant de l'école maternelle et 2 nouveaux élèves, en CE1 :42 dont 1 nouvelle inscription ; en CE2 :29 dont 2 inscriptions; en CM1 : 43 dont 4 inscriptions et en CM2 :36 dont 2 inscriptions. Total : **189 élèves inscrits répartis sur 7 classes**. La moyenne par classe pour 7 classes passe à 27. 2 inscriptions en attente dont 1 CE1 et 1 CM1 ce qui ferait 191 élèves soit 27,2 de moyenne.

Ces effectifs peuvent encore évoluer pendant les vacances.

La constitution des classes sera réalisée la dernière semaine de classe en conseil des maîtres et sera remaniée en fonction des nouvelles inscriptions.

Celle-ci dépend uniquement de la responsabilité des enseignants.

Tous les élèves de l'école sont admis en classe supérieure.

Les listes des différentes classes seront communiquées par affichage à l'entrée de l'école et sous le préau **la veille de la rentrée**.

Passage en 6^{ème} : Collèges de secteur : François Mauriac à Ste Eulalie : 19, Jean Zay Cenon : 1 : Collège F.Mitterrand Créon : 1, Collège Lapierre Lormont : 1 en SEGPA , Collège Montaigne Lormont : 1, Collège d'Arveyres : 1, collège privé de Lestonnac : 2, collège privé de Ste Marie Bastide Bordeaux : 7
Soit 33 élèves admis en 6^{ème}.

L'équipe enseignante va subir quelques petits changements :

Madame LEGUILLE est nommée sur un autre poste.

Madame CASTANIE qui décharge Mme DELROT le lundi est nommée sur un autre poste et sera remplacée par Madame Claire COLSON qui interviendra le jeudi.

Nous souhaitons remercier nos deux collègues pour leur implication durant l'année scolaire écoulée.

Madame Gwenaëlle COLLONGUE est nommée à titre définitif à l'école.

2- Projet d'école / Projet de réseau:

Les axes du projet d'école 2016 /2020 sont définis comme ci-dessous par l'équipe enseignante :

Axe 1 : Améliorer les parcours des élèves : privilégier la maîtrise de la langue écrite

Axe 2 : Améliorer les parcours des élèves : développer les compétences mathématiques

Axe 3 : Développer les compétences professionnelles de chacun : accompagner les équipes et développer les échanges inter-cycles

Parallèlement les fiches actions du projet de réseau école-collège de secteur ont été menées à bien cette année.

3-Organisations et projets pédagogiques 2016-2017 et rentrée 2017 -2018:

Aides pédagogiques complémentaires (APC) :

Ces heures d'aides pédagogiques complémentaires se sont déroulées de 16h05 à 16h35 les lundis, mardis, jeudis et vendredis du 3 octobre 2016 au 30 mai 2017.

Le constat est le suivant : ce temps de prise en charge relativement court a permis de cibler de manière précise les besoins de chaque enfant et de ne pas surcharger les élèves surtout en fin de journée.

A la rentrée scolaire prochaine, les APC (Aides Pédagogiques Complémentaires) s'effectueront toujours sur 36 heures annuelles. La prise en charge restera inchangée.

Les enfants prenant le bus de ramassage pourront toujours en bénéficier car le bus démarre à 16h30.

Ces APC sont mises en place pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel, pour une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial.

- Elèves du CM2 : présence des Mesdames KLEINHANS (CPE), HOFFMAN (professeur de français et de Madame LATOUR (proviseur adjointe) le mardi 23 mai de 14h à 16h pour des informations relatives au collège.
- Dans la même classe le jeudi 29 juin de 9h15 à 10h30, Madame BUCCHI, professeur de mathématiques interviendra pour dispenser un cours.
- Exposition « Lis tes ratures » : participation de toutes les classes de l'école à l'exposition qui a eu lieu à YVRAC les 6, 7 et 8 avril 2017.

Nous tenons à remercier chaleureusement le personnel de la médiathèque pour leur aide et leur implication ainsi que toutes les personnes de la mairie.

- Randonnées cyclotouristes pour les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2, auront lieu les lundi 3 et mardi 4 juillet au matin.

Un grand merci aux parents accompagnateurs qui ont pris sur leur temps pour passer l'attestation et encadrer les élèves.

- Langue vivante : l'intervenante d'anglais n'interviendra plus dans les classes. Les enseignants sont tenus de dispenser les cours d'anglais aux élèves.
- Jeu de lutte : activité dirigée en partenariat avec M.SARRAZIN et mise en place pour toutes les classes de l'école. Une nouvelle demande d'agrément pour la rentrée 2017 sera faite essentiellement pour les classes de CP et CE1.
- Passation du permis piéton pour les 40 élèves de CE2 grâce à l'intervention de la gendarmerie le mardi 30 mai. Dorénavant, il n'y aura plus d'intervention.
- Passation du permis internet pour les 33 élèves de CM2, toujours grâce à l'intervention de la gendarmerie le vendredi 2 juin et que nous souhaitons remercier vivement pour leur aide et leur sensibilisation auprès des élèves. Ces interventions seront renouvelées durant la prochaine année scolaire.
- Sorties scolaires sans nuitées de la classe de CE2/CM1 de M.BARDON : 3 sorties scolaires axées sur la culture : rallye photo et Bordeaux Moyen Age, cinéma à Pessac, festival de « L'échappée belle » à Blanquefort.
- Toutes les sorties scolaires avec nuitées se sont bien déroulées cette année. Nous remercions très chaleureusement les parents accompagnateurs pour leur implication et leur dévouement auprès des enfants et des enseignants.

Nous souhaiterions porter à la connaissance de tous les parents qu'un certain nombre d'élèves, en particulier des CM2 n'ont pas un comportement correct lors des sorties scolaires ainsi que vis à vis des adultes qui s'occupent d'eux, notamment au restaurant scolaire. Ces élèves défient en permanence l'autorité de l'adulte et cela malgré des punitions récurrentes.

Nous ne cessons de répéter qu'il y a des règles de vie et qu'il faut les respecter pour vivre ensemble !

- Intervention de la prévention routière : passation de l'Attestation de Première Education à la Route (APER) pour les CM2 le mardi 20 juin de 9h à 12h.
- Remise des dictionnaires : pour clore le cycle de l'élémentaire les CM2 recevront un dictionnaire d'anglais des mains de M.DANG.
- La dernière alerte « incendie » et le dernier PPMS vont être effectués dans les derniers jours. Nous remercions Madame MOREL, MM. DEWAELE de la mairie, pour l'organisation des alertes durant l'année scolaire.

4-Stages de remise à niveau :

Trois stages gratuits sont organisés pour les élèves ayant des difficultés en français et en mathématiques dont un effectué du 18 au 21 avril pendant les vacances de Pâques pour 16 élèves dont 8 CM1 et 8 CM2. Les deux suivants seront organisés du 10 au 13 juillet pour 10 CM1 et 6 CM2 et du 28 au 31 août pour 10 CM1 et 5CM2 sous la responsabilité de Mmes DELROT et POUPARD-TURPIN.

5- Pôle enfance, organisation des NAP :

Celles-ci se sont parfaitement déroulées. Les enfants ont choisi leur groupe auprès des animateurs qui sont dorénavant bien « rôdés ». Certains élèves de CM2 ont posé quelques difficultés.

- Point jeune : présentation aux CM2, pré-adolescents, des activités prévues pour l'année 2017-2018.
- Capsule temporelle : pour les CM2 : enterrement d'une boîte au pied de l'olivier près de la mairie qui sera déterrée dans dix ans !

6- Comptes OCCE :

Nous finissons l'année avec 3967 €.

7-Organisation de la fête de fin d'année :

Elle aura lieu le vendredi 30 juin à partir de 18h30 si le temps le permet sinon elle sera reportée au mercredi 5 juillet. Celle-ci débutera par des chants et des danses et se poursuivra par les traditionnels stands de jeu, le jeu de la marguerite ainsi que la restauration et la buvette.

Nous tenons à remercier Mme GOBILLARD, présidente de l'association des parents d'élèves, ainsi que tous les parents qui s'impliquent sans compter pour nous aider dans l'organisation de cette fête mais aussi durant l'année.

8- Dates du calendrier 2017-2018 :

Le calendrier sera distribué à tous les élèves à la rentrée.

Prérentrée prévue pour les enseignants le vendredi 1er septembre, **rentrée des élèves lundi 4 septembre à 9heures.**

L'académie de Bordeaux fait partie de la zone A avec les académies de Besançon, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers.

Ce calendrier est consultable sur le site : www.education.gouv.fr.

- Carnaval d'YVRAC : samedi 10 mars 2018.
- Dispositif « Lis tes ratures » : 23, 24 et 25 mars 2018.
- Fête de l'école : prévue le vendredi 29 juin 2018.

9-Mise en place du bureau des élections :

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école auront lieu en octobre; à cette fin, le vote par correspondance est préconisé et il faudrait d'ores et déjà constituer un bureau de dépouillement avec des enseignants et au moins un parent d'élève élu et la directrice. Mesdames GOBILLARD et MAHE se proposent pour tenir le bureau de vote et pour participer au dépouillement.

10-Travaux dans l'école et achat de matériel :

Réfection de la cuisine puis la salle de restauration passera en self.

Les moyennes sections et les grandes sections mangeront avec les élèves de l'école élémentaire.

Pour conclure :

La liste des fournitures scolaires a été distribuée à tous les élèves et des exemplaires sont déposés à l'accueil de la Mairie.

Les enseignants, unanimement, remercient tous les parents d'élèves qui se sont investis pour les aider cette année et nous souhaitons remercier très chaleureusement M. DANG, Maire d'Yvrac et ses adjoints ainsi que tout le personnel municipal pour leur disponibilité, leur aide et leur implication pour l'école.

Fin de l'année scolaire : vendredi 7 juillet 2017 à 16h05.

Rentrée des classes le lundi 4 septembre à 9 heures avec appel sous le préau.

Bonne vacances à toutes et à tous !

Clôture de la séance à 19h30

La présidente du Conseil d'école

Mme. Pascaline DELROT



La secrétaire de séance

Mme. Caroline FOUFARD-TURPIN

